



## AVIS DE MOTION

### **8.1. Règlement 604-2016**

### **833-2017**

Avis de motion est par les présentes données par François Dubeau qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, des amendements au règlement 400-1998. M. Dubeau demande également dispense de lecture dudit règlement.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 20<sup>ième</sup> jour de juin, 2017.



Catherine Haulard

Directrice générale, Secrétaire trésorière